

CHARTRE DU GOLF

que vous devez respecter dans l'intérêt des joueurs et du terrain, pour votre sécurité et celle des autres.

I - REGLES LOCALES

- Concernant le practice, les joueurs doivent prendre conscience **qu'il est dangereux d'envoyer des balles sur le n°1 et le n°9** et en dernier recours **de le signaler en criant « BALLES » le plus fort possible**
- il est strictement interdit : **d'utiliser des balles de practice sur le parcours ;**
 - d'aller chercher les balles dans les champs et propriétés privées qui bordent le golf.
- tout golfeur contrôlé sur le parcours sans avoir acquitté le droit d'entrée pourra être exclu définitivement du golf de CESSON-SEVIGNE.
- Pour éviter de ralentir les parties qui vous suivent, merci de vous présenter au départ du n°1, **5 minutes avant l'heure prévue.**
- En fonction des périodes de fréquentation au golf, **vous devez accepter de jouer avec d'autres personnes quelque soit votre niveau de jeu.**

II - REGLES GENERALES

- ne gênez pas un golfeur en train de jouer son coup en bougeant, parlant ou en restant près de sa balle.
- évitez une lenteur excessive. Ne vous laissez pas distancer par la partie qui vous précède, sinon laissez passer celle qui vous suit (2h maxi pour faire une partie à 4 joueurs).
- ne jouez pas avant que les joueurs qui vous précèdent ne soient hors d'atteinte.
- si vous cherchez une balle et qu'il devient évident qu'elle sera difficile à trouver (3 minutes maximum), vous devez laisser passer la partie qui vous suit.
- sur le parcours, remettez en place les touffes de gazon que vous avez arrachées et nivelez le terrain. Vous devez réparer soigneusement tout dommage que votre balle a pu causer au green (**relevez vos pitches**).
- **Priorité pour un coup joué en direction du green : si le jardinier a commencé à tondre un green en retirant le drapeau du trou, il est prioritaire pour finir la tonte avant que le joueur n'exécute son coup.**

Si cette priorité n'est pas respectée, le joueur encourt une exclusion temporaire puis définitive en cas de récidive et la ville se réserve le droit de porter plainte.

- les sacs et chariots doivent être laissés à l'extérieur des greens, des départs et des tours de greens. Le drapeau préalablement déposé à l'extérieur du green doit être replacé dans le trou avant de quitter le green.
- En cas de mauvaises conditions climatiques, l'utilisation des chariots sur le parcours peut être interdite.
- quittez le green dès que vous avez terminé de jouer le trou.
- avant de quitter un bunker, effacez avec soin les traces que vous avez pu y faire.

Je soussigné(e),.....reconnais avoir

pris connaissance du règlement intérieur et de la charte du Golf de Cesson-Sévigné et m'engage à les respecter.

Date:.....

Signature :